

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 10 avril 2025

n° 041-25

**Objet :** *RS - Attribution du marché pour l'aménagement des places Caffé et Monge à Chambéry*

- date de convocation le 04 avril 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 36

*Aillon-le-Jeune*

*Aillon-le-Vieux*

*Arith*

Cécile Trahand

*Barberaz*

Arthur Boix-Neveu

*Barby*

Christophe Pierretton

*Bassens*

*Bellecombe-en-Bauges*

Eric Delhommeau

*Challes-les-Eaux*

Josette Rémy

*Chambéry*

Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt

- Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

*Cognin*

*Curienne*

*Doucy-en-Bauges*

*Ecole*

Hervé Ferroud-Plattet

*Jacob-Bellecombette*

Brigitte Bochaton

*Jarsy*

Pierre Duperier

*La Compôte*

*La Motte-en-Bauges*

Damien Regairaz

*La Motte-Servolex*

Hélène Jacquemin

*La Ravoire*

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

*La Thuile*

Jean-François Poitou

*Le Châtelard*

*Le Noyer*

Philippe Gamen

*Les Déserts*

Sandra Ferrari

*Lescheraines*

*Montagnole*

Jean-Maurice Venturini

*Puygros*

*Saint-Alban-Leysse*

Michel Dyen

*Saint-Baldoph*

Valentin Hachet

*Saint-Cassin*

Jocelyne Gougou

*Saint-François de Sales*

Maryse Fabre

*Saint-Jean-d'Arvey*

Christian Berthomier

*Saint-Jeoire-Prieuré*

*Saint-Sulpice*

Marcel Ferrari

*Sainte-Reine*

*Sonnaz*

Daniel Rochaix

*Thoiry*

Thierry Tournier

*Vérel-Pragondran*

Jean-Pierre Coendoz

*Vimines*

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet

- conseillers excusés : 13

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Christelle Favetta-Sieyes - Jean-Pierre Fressoz - Max Joly - Sylvie Koska - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguët - Pascal Mithieux - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch

**GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

## Bureau du 10 avril 2025

délibération n° 041-25

objet **RS - Attribution du marché pour l'aménagement des places Caffé et Monge à Chambéry**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que l'agglomération est chargée de l'aménagement des places Caffé et Monge, section comprise entre le giratoire de l'Europe et la place Caffé, à Chambéry.

Le projet d'aménagement prévoit :

- la sécurisation et mise en accessibilité PMR de l'arrêt de bus « Préfecture » dans les deux sens,
- la sécurisation des débouchés de la voie verte, côté Caffé et côté Monge, en vue de la pérennisation de l'aménagement cyclable et pour éviter les conflits d'usages cycles/piétons et cycles/véhicules,
- l'aménagement d'un espace parvis devant l'école Caffé,
- l'intégration d'espaces végétalisés, des plantations d'arbres, la désimperméabilisation d'emprises,
- la réfection de la chaussée et reprise des plateaux.

Afin de réaliser ces travaux, Grand Chambéry a lancé une consultation composée d'un lot unique (voiries, réseaux divers et espaces verts), sous forme d'un appel d'offres à procédure adaptée avec une date de remise des offres au 7 mars 2025.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de consultation du marché :

- prix des prestations : 60 %,
- valeur technique : 35 %,
- performances en matière de protection de l'environnement : 5 %.

La commission d'appel d'offres du 26 mars 2025 a émis un avis favorable à l'offre la mieux-disante de l'entreprise Spie Batignolles TP AURA secteur Savoie pour un montant estimé de 778 689,54 € HT.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

**Vu** la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la commission d'appels d'offres du 26 mars 2025,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**Article 1 : d'approuver** le marché relatif aux travaux d'aménagement des places Caffé et Monge, section comprise entre le giratoire de l'Europe et la place Caffé, à Chambéry, comme indiqué ci-dessus,

**Article 2 : d'autoriser** le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la passation du marché,

**Article 3 : de dire**, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **041-25**

Objet de l'acte :	RS - Attribution du marché pour l'aménagement des places Caffé et Monge à Chambéry
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 2 - Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)
Date de l'acte :	10 avril 2025
Annexe(s) :	CCTP Aménagement Places Caffé-Monge à Chambéry

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250410-lmc1H33441H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33441H1

Date de transmission en Préfecture :	14 avril 2025
Date de réception en Préfecture :	14 avril 2025
Date de publication sur le site internet:	lundi 14 avril 2025